

# Le Tréport Magazine

N° 195  
Novembre  
Décembre  
2020



*L'esplanade basse  
se refait une beauté*

# Nos métiers subliment votre image

## IMPRIMERIE



## WEB - RÉSEAUX SOCIAUX



## TEXTILE



## CADEAUX D'ENTREPRISE



## SIGNALÉTIQUE



## ÉVÈNEMENTIEL



### IC4 DIEPPE

24, rue Léon Rogé  
02 32 14 07 54

[contact@ic4.fr](mailto:contact@ic4.fr)



### GAMACHES

ZI - Route de Paris  
03 22 30 00 97

### IC4 FORGES LES EAUX

ZI  
02 32 89 04 70

## L'Édito

### Naviguer à vue

*Le printemps a été en dehors de toute norme. L'été s'est déroulé dans un climat étrange. L'automne nous a laissé un goût de déjà vu. On se demande ce que nous réserve l'hiver.*

*Une seule chose est certaine : plus rien n'est certain. Il nous faut avancer, dans notre vie privée comme dans la vie municipale, en nourrissant des projets que nous savons compromis, pour lesquels il nous faudra nous adapter. Notre capacité de résilience est mise à rude épreuve.*

*Pour autant, aucun d'entre nous ne doit baisser les bras. Les élus municipaux n'en ont pas le droit. Nous nous devons d'être à vos côtés plus encore dans ces circonstances difficiles.*

*Depuis le début de cette crise nous avons, plus que jamais, fait en sorte de vous épauler. La tâche n'est pas facile, d'autant plus que nous devons régulièrement faire face à des annonces gouvernementales contradictoires, parfois incompréhensibles, faisant fi des réalités du terrain, quand elles ne sont pas tout simplement inapplicables légalement. Entre les effets d'annonce et la publication des textes qui, seuls, font foi, il se passe plusieurs jours, durant lesquels nos services sont dans l'attente et se préparent à toute éventualité. Et les toutes dernières annonces ne sont guère rassurantes, notamment pour les petits commerces qui restent*

*dans l'expectative.*

*Cette crise ne fait que confirmer que les services publics de proximité que sont les communes et les communautés de communes sont tout à fait indispensables et que la réduction des moyens qui leur sont accordés est une aberration.*

*La situation que nous connaissons depuis plusieurs mois me donne aussi l'occasion de saluer les efforts consentis par chacun d'entre vous. La plupart de nos concitoyens font preuve d'un sens des responsabilités et d'un civisme forts appréciables en ces temps troublés. Certains vont même plus loin en se montrant solidaires et bienveillants d'une manière désintéressée, sans autre but que d'aider leurs concitoyens. Ils viennent renforcer utilement l'action municipale. Merci à eux. Merci à vous tous.*

Laurent Jacques,  
Maire du Tréport

### Permanences des élus

Laurent JACQUES,  
Maire, sur rendez-vous.

Nathalie VASSEUR,  
(finances, sports, infrastructures sportives) sur rendez-vous.

Philippe VERMEERSCH,  
(urbanisme, travaux et bâtiments communaux, cimetières) sur rendez-vous.

Frédérique CHÉRUBIN-QUENNESSON  
(éducation, temps libre, jeunes et familles) sur rendez-vous.

Jean-Jacques LOUVEL,  
(tourisme, commerce, marché, camping) sur rendez-vous.

Christine LAVACRY  
(culture, fêtes et cérémonies) sur rendez-vous.

Philippe POUSSIER,  
(environnement, cadre de vie) sur rendez-vous.

Florence CAILLEUX,  
(logement, affaires sociales, RSA, famille) le mardi de 14h à 17h et sur rendez-vous.

Rachid CHELBI  
(voirie, stationnement, circulation) sur rendez-vous.

### Le Tréport Magazine

Rédaction / Photos / Composition : Catherine Ginfray  
Directeur de publication : Laurent Jacques Hôtel de Ville 76470 Le Tréport  
Impression : Imprimerie IC4 Dieppe  
Régie Publicitaire exclusive : IC4 : 02 35 50 98 00  
Mairie du Tréport Rue F. Mitterrand CS 70001 76470 Le Tréport  
[mairie@ville-le-treport.fr](mailto:mairie@ville-le-treport.fr) - <http://www.ville-le-treport.fr>



### Les services de la mairie

#### Accueil de la mairie :

Les bureaux de la mairie sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

02 35 50 55 20

Fax : 02 35 50 55 38

**Aide sociale** (C.C.A.S, aides à domicile, suivi du RSA). Ce service est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 13 h 30 à 17 h.

L'accueil téléphonique est assuré le matin : 02 35 50 55 22

#### Services à la population :

État civil, stationnement, cimetières, inscriptions à la cantine, dans les accueils de loisirs et au Petit-Navire : 02 35 50 55 21

**Élections, cabines de plage** : 02 35 50 59 42

**Police municipale** : 02 35 50 55 34

**Service culturel** : 02 35 50 55 31

**Location des salles** : 02 35 50 55 21

**Urbanisme** : du lundi au jeudi de 7 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h et le vendredi de 8 h à 12 h. Ce service se trouve au centre technique municipal : 02 35 50 55 23

**Services techniques** : accueil du lundi au jeudi de 7 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h et le vendredi de 8 h à 12 h :

02 35 50 55 25

**École de musique** :

02 35 50 69 16

**Médiathèque** : 02 35 86 84 88

**Centre Calamel** : 02 35 86 45 24

**Centre Maternel** : 02 35 50 73 71

**Petit Navire** : 02 35 86 55 93

**Camping municipal Les Boucaniers** : 02 35 86 35 47

### Médiathèque

Les horaires d'ouverture de la médiathèque sont les suivants :

Mardi : 14h30-17h30

Mercredi : 10h30-17h30

Vendredi : 10h30-12h et 14h30-19h00

Samedi : 10h30-17h30

Tél : 02 35 86 84 88.

### Numéros utiles

Maison de retraite :  
02 35 86 27 89

CAF :  
25 avenue  
des Canadiens  
0 810 25 76 80

École maternelle  
Nestor Bréart :  
02 35 86 11 43

La Poste :  
02 35 50 53 90

Société des Eaux  
de Picardie :  
02 35 50 57 50

École maternelle  
Pierre Brossolette :  
02 35 86 19 46

Gendarmerie :  
02 35 86 14 66

Énédis dépannage :  
09 726 750 76

École élémentaire  
Ledré Delmet Moreau :  
02 35 86 27 66

Finances Publiques  
de Eu :  
02 27 28 02 25

GrDF dépannage :  
0 810 433 076

Collège Rachel Salmona :  
02 35 50 56 10

Office du tourisme :  
02 35 86 05 69

Assainissement 24h/24 :  
02 35 17 60 30

Lycée Le Hurle Vent :  
02 35 86 80 77

CPAM :  
rue Paul Bignon  
76260 Eu  
36 46

Sous-préfecture :  
rue du 8 mai  
76200 Dieppe  
02 35 06 30 00

Espace l'Ancrage :  
02 27 28 06 50

### Déchetteries

Les déchetteries de la Communauté de Communes des Villes Sœurs (Le Tréport, Beauchamps et Ault) acceptent les déchets verts, les encombrants, les cartons, les gravats, les ferrailles, les déchets d'équipements électriques et électroniques et les déchets ménagers spéciaux (peintures...).

Pour tout renseignement, merci de

contacter la CCVS au 02 27 28 20 87.

La déchetterie du Tréport est ouverte toute l'année selon le planning suivant :

Du lundi au samedi de 9 h à 11 h 50 et de 14 h à 17 h 50, ainsi que le dimanche de 9 h à 11 h 50.

Les déchetteries sont fermées les jours fériés.

### État civil

#### Naissances

Romy LE PLOMB

Liam D'HIERRE

Lola LE ROUX

Joanne DRAGON

Al Kamil CHERIFI

Émilio BERARD

Luis BYHET

Enzo NOËL HAILLET

*La liste des nouveaux nés est publiée en fonction des renseignements communiqués par les mairies des lieux de naissance.*

#### Décès

Rose-Marie GRIEL née ROMANT

Michel GIRAULT

Michelle GODEBY

Marie RICQUEBOURG née

LAVILLETTE

Alain ROLLÉE

Christian TESSIER

Patrick DELORME

Olivier LEMAIRE

Daniel LESPAGNOL

Guillaume THIBAUT

Chantal CATELAIN née COLIGNON

Julien JOLY

# Décès de M. Gérard Bilon

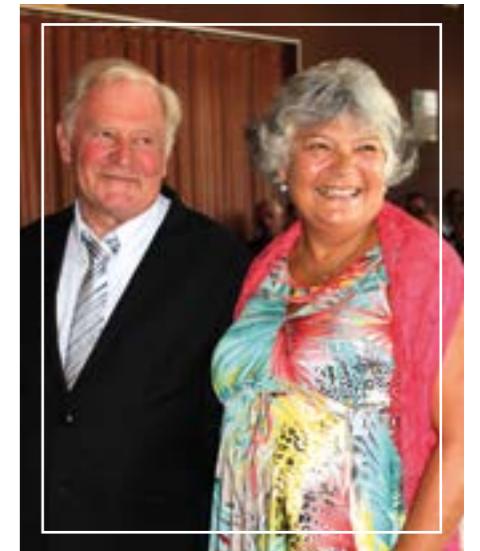
M. Gérard Bilon, président fondateur de l'association SOS à l'Horizon, est décédé le jeudi 12 novembre à l'âge de 77 ans.

M. Bilon était bien connu au Tréport à la fois parce que sa famille est native de notre cité, mais aussi parce que, depuis plus de 15 ans, il avait pris la tête des opposants au projet de parc éolien face à notre station. Gérard était un homme opiniâtre, fidèle à ses idées et qui ne lâchait jamais prise quand il fallait défendre une cause juste.

Sa carrière dans l'industrie faisait de lui un homme très informé sur les énergies et il mettait ses connaissances et toute

sa force dans la lutte contre ce projet. Il n'avait pas son pareil pour mobiliser et rassembler autant que possible pour tenter de faire obstacle à ce projet. Combien d'autres que lui auraient jeté l'éponge depuis longtemps ? Gérard Bilon, inlassablement, épluchait les dossiers, informait les avocats et leur facilitait la tâche.

Il ne rechignait jamais quand il fallait organiser une manifestation ou passer des heures à consulter des rapports ardues. Nul doute que les personnes qui l'entouraient dans ce combat auront à cœur de reprendre le flambeau et de faire ainsi



*En compagnie de Carmen, son épouse.*



*Au côté de Laurent Jacques lors d'une assemblée de SOS à l'Horizon.*

honneur à sa mémoire.

Dans cette lutte, Gérard Bilon était indissociable de son épouse, Carmen. Les amateurs des après-midi guinguette au Forum de la plage se souviennent tous de ce couple qui s'élançait sur la piste dès qu'un accordéoniste faisait retentir ses premières notes. Ils formaient un couple complémentaire et uni comme on en connaît peu. Durant l'été 2013, ils avaient célébré leurs noces d'or dans la maison commune.

La municipalité du Tréport adresse ses plus sincères condoléances à son épouse, ses enfants, toute sa famille et ses amis.

## Des masques pour les écoliers

En imposant le port du masque aux écoliers de 6 ans et plus du jour au lendemain, le gouvernement a pris les familles de court. Difficile à la fois de trouver ces modèles spécifiques de petite taille et, pour certaines, de faire face à la dépense.

La Ville a donc pris l'initiative d'offrir une boîte de 50 masques jetables à chaque élève scolarisé à l'école Ledré-Delmet-Moreau. Ces masques ont été acquis auprès d'un commerçant tréportais « Les marques de Seb et Steph ».

Avec une utilisation de deux masques par jour sur la base de quatre jours d'école par semaine, les enfants ont ainsi été équipés jusqu'à la rentrée de janvier.



*M. Cavellier, directeur, a pris en charge les masques offerts par la Ville.*

## Le Festival du Film tient bon

Alors que la plupart des animations étaient annulées en raison des restrictions sanitaires, les organisateurs du Festival du Film des Villes Sœurs ont tenu bon la barre et ont présenté la 3<sup>e</sup> édition de cet événement.

C'est la pétillante Lio qui a donné le coup d'envoi du Festival du Film en Costumes des Villes Sœurs, 3<sup>e</sup> du nom, le 1<sup>er</sup> octobre. Très perturbé par les restrictions sanitaires, cet événement a tout de même pu être maintenu, grâce à la persévérance des bénévoles de l'association Ciné-Deep et des financeurs, parmi lesquels la CCVS, les Villes du Tréport et de Mers-les-Bains et de nombreux partenaires privés.

Lors de la soirée inaugurale, ouverte gracieusement au public sur inscription, chacun a pu découvrir «Miss», de Ruben Alves avec Alexandre Wetter dans le pre-



mier rôle. Le jeune acteur était présent pour échanger avec le public, qui a manifestement apprécié sa performance de petit garçon qui met tout en œuvre pour réaliser son rêve : devenir Miss France. Présenté en avant-première lors du festival, «Miss» est dans les salles depuis le 28 octobre.

Huit films étaient en compétition et le public a pu les apprécier à prix réduit au casino Joa du Tréport et au cinéma Gérard Philipe de Mers-les-Bains.

Le prix du public est revenu à L'État Sauvage, celui des lycéens et du meilleur costume à Caravage et Moi. La Conspiration des Belettes a reçu le prix des associations locales, celui de la meilleure interprétation masculine et le grand prix du jury. Le prix d'interprétation féminine est revenu à Rosamund Pike dans Radioactive et celui du maquillage à Une Sirène à Paris. Maternal a reçu le prix de la meilleure coiffure et le Coup de cœur du jury.



Le jury associatif décerne un prix.



Chacun a pu se faire coiffer.



Alexandre Wetter interprète de «Miss».

## Jean-Jacques Antolin : Du Tréport à la Havane

Jean-Jacques Antolin a parcouru les mers du globe grâce à sa passion pour la plongée. Ce Tréportais de souche a même eu l'occasion de rencontrer Fidel Castro.

Jean-Jacques Antolin est né au 43 rue Saint-Louis. 78 ans plus tard, nous le retrouvons tranquillement assis au même endroit. Mais n'allez pas croire qu'il est resté au Tréport durant tout ce temps. M. Antolin a bourlingué, et pas qu'un peu : Cuba, le Yémen, la Jordanie, la Sicile, le Pérou, le Pôle nord...il y a peu de coins de la planète sur lesquels il n'a pas posé le pied, ou plutôt dont il n'a pas exploré les profondeurs. Car c'est sa passion pour la plongée qui l'a amené à réaliser la plupart de ses voyages.

Tout a commencé quand il avait à peine vingt ans. Comme les autres jeunes de sa génération, il se retrouve en Algérie quand la guerre fait rage. «Ils cherchaient des volontaires pour plonger afin de s'assurer qu'il n'y avait pas de mines sous les bateaux. Ça m'intéressait», se souvient-il.

De retour au Tréport, il est bénévole chez les Hospitaliers Sauveteurs Bretons, les ancêtres de la SNSM, et propose ses services aux Ponts-et-Chaussée ainsi qu'aux propriétaires de bateaux de pêche qui peuvent avoir besoin d'un plongeur. Dans le même temps, il est ouvrier dans une usine, mais quitte son poste dès qu'on a besoin de lui sous l'eau.

C'est ainsi qu'il est amené à passer son brevet de plongeur puis celui de moniteur international. Pour cela, il met le cap sur le Var. Il ne sait pas à ce moment que ce document sera un sésame pour prendre part à bien des missions.

Celle qui restera gravée dans sa mémoire l'a conduit à Cuba alors que l'embargo est à son paroxysme. Nous sommes au début des années 70. L'affaire de la baie des Cochons n'est pas très ancienne et se rendre à Cuba avec du matériel relève de la gageure. «C'est l'organisme Loisirs Vacances Jeunesse qui m'a contacté. Ils cherchaient des plongeurs pour aller à Cuba animer des stages pour des Canadiens. Mais pour ça, ils voulaient du matériel français. Il n'était pas possible de partir directement de Paris. On a dû aller à Prague pour récupérer le matériel qui nous attendait. De la Tchécoslovaquie, on est allés à Terre-Neuve, puis à Montréal, avant d'arriver à La Havane. Là-bas, je donnais des cours de plongée à des Canadiens qui séjournaient sur place. J'y suis allé trois années de suite, pendant deux mois à chaque fois», explique-t-il.

### Fidel Castro en Renault 16

Durant l'une de ses missions, alors qu'il sort de l'eau, il aperçoit une table où l'on s'apprête à servir l'apéritif. «C'est à ce moment que nous avons vu arriver Fidel Castro, avec son frère Raül. Ils étaient à bord d'une Renault 16 ! Ils voulaient nous remercier pour notre participation. Nous avons passé deux heures ensemble», se souvient-il. Jean-Jacques Antolin possède, grâce à ses parents, de bonnes bases en espagnol et n'a pas de mal à converser avec celui que l'on surnomme «El Caballo» et apprend que ce dernier est aussi un passionné de plongée, «et ses parents étaient espagnols, comme les miens», raconte-t-il en souriant. Il s'amuse aussi en se



M. Antolin a conservé une médaille du commandant Cousteau.

rappelant le jour où il a cru découvrir un trésor. «Nous plongeons à Cuba et avons découvert des pièces d'or. Enfin... je croyais que c'était de l'or. Il s'agissait en fait de pièces en cuivre trouvées sur une épave. Elles étaient utilisées par les catholiques qui voulaient convertir la population locale du temps des conquistadors».

Au fil des années qui ont suivi, Jean-Jacques Antolin a eu l'occasion d'animer des stages de plongée en mer rouge, avec les plongeurs de l'équipe du commandant Cousteau, même s'il n'a pas eu l'opportunité de rencontrer ce dernier. Il a aussi pris part à des campagnes archéologiques qui l'ont amené en Corse, en Sicile et en Sardaigne. «C'est là que je suis descendu à 90 m de fond», explique-t-il. Il aura passé plus de 30 années à plonger au service de la marine et particulièrement des pêcheurs et a nourri un fort goût pour les voyages. Quelques années plus tard, il profite des séjours proposés par l'Université Populaire pour continuer à parcourir le globe, mais il revient toujours au Tréport où il a même été surveillant de baignade à la plage durant une dizaine d'années.

En avançant en âge, M. Antolin a réduit la fréquence de ses voyages. Il peste aujourd'hui contre une douleur à la jambe qui l'empêche de se déplacer comme il le voudrait. Il sera bientôt opéré. «Le chirurgien dit que je pourrai même replonger. Je n'y crois pas trop, mais... » Ce «mais» est riche d'espoir et il n'est pas dit que les combinaisons qui dorment à la cave ne seront pas de nouveau utilisées un jour.

## M. Codron prend les rênes du Hurlevent

Voici deux années que Laurent Codron sollicitait le poste de proviseur du lycée Le Hurlevent. Aussi, lorsqu'on l'a sollicité à huit jours de la rentrée de septembre pour arriver au Tréport, il n'a pas réfléchi bien longtemps. «*Je me félicite d'avoir accepté. C'est un plaisir de travailler dans cet établissement*», assure-t-il quelques semaines après sa prise de fonctions.



Laurent Codron est ravi d'avoir été nommé au Tréport.

Cette satisfaction, il l'attribue en grande partie à toute l'équipe qui l'entoure. «*Dynamique, volontaire, investie*», il ne manque pas de mots pour saluer le travail de ses collaborateurs. Il se montre également très attaché aux élèves des lycées professionnels. «*On dit que c'est un public qui manque d'ambition, mais ce sont des établissements où l'on trouve souvent l'excellence*», explique le nouveau proviseur qui a réalisé l'intégralité de son parcours à la direction de lycées professionnels (il vient du lycée Brassens à Neufchâtel).

Nommé pour une année en délégation rectorale, il sait d'ores et déjà qu'il demandera à rester dans ce lycée l'année prochaine. «*C'est si plaisant d'arriver le matin et de voir arriver des personnes qui fourmillent de projets*», explique-t-il.

Pourtant les circonstances ne sont pas faciles. L'irruption du COVID a beaucoup perturbé les habitudes dans cet établissement où les stages en entreprise viennent en principe émailler toute l'année scolaire. «*Dès la rentrée de la Toussaint, nous devions avoir plusieurs classes en stage de 3 ou 4 semaines. À la place, les professeurs se sont mobilisés pour assurer des cours, même si, de ce fait, les élèves sont privés de certaines choses, comme l'apprentissage de gestes techniques*», précise M. Codron.

Le nouveau chef d'établissement nourrit déjà des projets et, en premier lieu, celui de mieux faire connaître Le Hurlevent. «*Nous avons, à proximité, des établissements de plus grande taille. Il nous faut rendre plus attractif ce «Petit Poucet» où les élèves réussissent particulièrement bien*», estime-t-il.

## Les lycéens rêvent d'Europe

Il y a quelques semaines, les professeurs du lycée Le Hurlevent auraient dû accueillir leurs homologues d'un établissement italien. Cet échange trouvait sa place dans le cadre de la labellisation Erasmus dont le lycée bénéficie désormais. Plusieurs enseignants et membres du personnel d'encadrement ont bataillé durant de longues années pour obtenir cette reconnaissance plus volontiers accordée aux lycées d'enseignement général ou de plus grande taille et qui permet aux heureux élus de bénéficier de financements spécifiques. Dans un premier temps, cette labellisation, accordée pour deux années, doit permettre la mobilité du personnel vers l'Italie, mais aussi l'Espagne ou encore l'Allemagne.

Les restrictions liées à la COVID 19 sont venues perturber le programme, mais elles n'y ont pas mis un terme. «*Nous travaillons autrement, mais nous parvenons à échanger*», explique Géraldine Morand, l'un des piliers de cette organisation.

«*Dans le même temps, nous finalisons*



Au Hurlevent, l'Europe revêt un aspect concret.

notre dossier pour obtenir une labellisation d'une durée de 7 ans, qui permettra cette fois de se projeter plus loin et d'envisager le départ de nos élèves à l'étranger, notamment pour des stages», précise Sandrine Bouffard, professeur de Français et d'Allemand, elle aussi très investie dans cette

opération.

Même si les voyages à l'étranger sont pour le moment ajournés, il y a quelques semaines, le lycée a vécu à l'heure européenne durant trois jours à l'occasion des «Erasmus days», trois journées consacrées à la découverte des pays voisins.

## Les diplômés à l'honneur



La Ville accorde une aide financière aux Tréportais après le bac.

C'est au lendemain de l'assassinat dans des circonstances particulièrement ignobles dont a été victime un professeur à Conflans-Sainte-Honorine, qu'avait lieu la cérémonie mise à l'honneur des jeunes

diplômés du Tréport. Laurent Jacques a tout naturellement demandé à chacun de respecter une minute de silence après avoir rappelé que «*Face à ce crime, d'une violence extrême, nous devons réaffirmer*

avec force nos valeurs. S'attaquer à l'école et ses représentants, c'est attaquer nos valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité. Je sais que dans nos diversités face aux attaques obscurantistes, nous ne céderons pas, nous ne plierons pas. Ils ne gagneront pas tant que nous sommes forts et unis».

Un peu plus de la moitié des 99 jeunes diplômés il y a quelques mois étaient présents salle Reggiani pour cette cérémonie. Tous ont reçu des livres ainsi que deux places pour le spectacle de leur choix organisé cette saison par la commission culturelle municipale.

Frédérique Chérubin-Quennesson, adjointe en charge des affaires scolaires, a également rappelé que la Ville octroie une aide de 200 euros aux Tréportais étudiants post-bac, participe au financement du transport scolaire et finance en partie les voyages pédagogiques.



Les jeunes diplômés du collège.

## Comment obtenir les aides ?

Pour l'aide aux transports, il convient d'adresser un courrier en mairie accompagné d'un justificatif de scolarité, d'une photocopie acquittée du titre de transport, d'un RIB et de la photocopie de l'avis d'imposition sur le revenu du foyer auquel l'enfant est rattaché.

Pour l'aide aux étudiants, elle se monte à 200 euros et est accordée pour chaque année d'études post-Bac sur constitution

d'un dossier composé d'un certificat de scolarité 2020-2021, d'un justificatif de l'obtention du bac, d'un RIB et de la photocopie de la taxe d'habitation ou de celle des parents.

Les demandes doivent être formulées avant le 20 décembre et adressées en mairie. Les dossiers incomplets ne pourront pas être traités.

### Macarons de stationnement

Les macarons de stationnement pour l'année 2021 seront mis en vente en mairie à partir de la fin décembre.

Les Tréportais, domiciliés ou résidents secondaires, peuvent acquérir ce macaron au prix de 20 euros pour l'année. Il suffit de se présenter en mairie muni de sa carte grise et de sa taxe d'habitation pour justifier de son adresse tréportaise.

# Recensement des personnes vulnérables

Dans le cadre de son Plan Communal de sauvegarde, la Ville du Tréport organise le recensement des personnes dites «vulnérables». Ce recensement n'a pas de caractère obligatoire, mais il permet aux citoyens concernés d'intégrer un fichier. Ainsi, en cas d'alerte, ou de situation inédite, comme le confinement par exemple, la Ville dispose d'informations permettant d'entrer aisément en contact afin d'apporter une aide et une assistance spécifiques à ces personnes si le besoin se fait sentir.

**Sont concernées par ce recensement :**

Les personnes de 65 ans et plus résidant à leur domicile ;

Les personnes âgées de 60 ans et plus reconnues inaptes au travail et résidant à leur domicile ;

Les personnes handicapées bénéficiant de l'un des avantages au titre IV du livre II du code de l'action sociale et des familles (AAH, ACTP, carte d'invalidité, reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé) ou d'une pension d'invalidité servie au titre d'un régime de base de la

sécurité sociale ou du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, résidant à leur domicile.

Toutes ces personnes sont invitées à remplir un formulaire disponible en mairie et téléchargeable sur le site internet de la Ville ([www.ville-le-treport.fr](http://www.ville-le-treport.fr)). Si vous ne pouvez vous déplacer ou télécharger le formulaire, vous pouvez contacter l'accueil de la mairie au 02 35 50 55 20. Le formulaire vous sera alors déposé dans votre boîte aux lettres. Cette inscription peut être réalisée par un tiers, avec l'accord de la personne concernée.



Les personnes vulnérables sont invitées à se faire connaître.

## Une aide pour faire les courses

Durant le confinement, de nombreuses personnes rencontrent des difficultés particulières pour faire leurs courses. Il peut s'agir de personnes âgées, handicapées ou ayant des difficultés de mobilité ponctuelles. Si vous êtes dans cette situation, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du CCAS en appelant le 02 35 50 55 22.

Une personne référente sera mise en contact avec vous pour faire vos courses à votre place. Ce service est proposé gratuitement.

## Le 11 novembre en petit comité



Seules six personnes étaient autorisées à prendre part à cette cérémonie.

«Cela fait mal au cœur de voir que nos anciens combattants sont tenus à l'écart de cette cérémonie», lâchait Laurent Jacques après avoir déposé une gerbe de fleurs au pied de la colombe de la paix en compagnie de Nathalie Vasseur et Jean-Jacques Louvel, ses adjoints, à l'occasion du 11 novembre.

Alors qu'à quelques kilomètres de là, les clients s'entassaient dans un hypermarché, la Ville du Tréport avait reçu des directives strictes de la part de la Préfecture : pas plus de 6 personnes pour prendre part à la commémoration de la fin de la première guerre mondiale.

Trois élus, un porte-drapeau et deux musiciens de l'harmonie, rejoints par le chef de corps des pompiers, qui avait reçu pour consigne de se présenter, se sont donc associés sur la vaste esplanade Marcel Daragon à cette cérémonie que la Ville avait tenu à maintenir, pour ne pas oublier le sacrifice de toute une génération.

# Éric Sénécals à la tête de l'Ancrage

En plaçant Éric Sénécals à la direction de l'espace socio-culturel L'Ancrage, le conseil d'administration a joué la carte de l'expérience.

Lorsqu'il s'est installé le 1er septembre dans le fauteuil précédemment occupé par Annick Chassinat, Éric Sénécals n'arrivait pas en territoire inconnu. Directeur du réseau des centres sociaux de l'Est du Département de Seine-Maritime depuis quinze ans, il avait déjà eu l'occasion de rencontrer le personnel de l'Ancrage et de découvrir les différentes missions remplies par cet établissement.

«Je voulais me rapprocher des réalités du terrain, être présent sur un territoire avec une vraie vie, une dynamique et des projets», explique-t-il en précisant s'inscrire «dans la suite du travail mené par Annick Chassinat, le conseil d'administration et toute l'équipe». Ses premiers pas au Tréport lui ont permis de découvrir «une structure très saine, avec un bon état d'esprit et le sens des valeurs». Les dossiers qu'il entend faire avancer avec toute l'équipe (salariés, administrateurs et bénévoles) ne manquent pas, mais il tient dans un premier temps à établir un lien entre les différentes actions menées en direction des familles «pour aller vers un mieux-être social» et encourager chacun à se lancer dans des actes citoyens.

Les activités à destination des jeunes rencontrent un large succès et il entend



Le directeur a pris ses fonctions le 1er septembre.

aussi diversifier les actions en direction des adultes, «avec des choses à l'essai, qui seront pérennisées si les usagers le souhaitent». Le vœu du nouveau directeur est aussi de multiplier les partenariats avec les associations locales pour toucher un public plus large et rappeler qu'un centre social s'adresse à tous, sans exception.

L'une de ses prochaines missions consistera aussi en la mise en place de l'épicerie solidaire, dont on parle depuis longtemps,

mais qui peine à se concrétiser. «Il nous faudra également appréhender les effets de la crise du COVID, avec ses conséquences économiques, mais aussi psychologiques, les risques d'addiction et de violences qui en découlent», assure M. Sénécals.

À peine installé dans ses nouvelles fonctions, le directeur a fort à faire et sait pouvoir compter sur une équipe déjà très soudée.

## De nouveaux livreurs à la Croix Rouge



Trois nouveaux bénévoles livrent les colis alimentaires.

Il y a quelques mois, l'antenne eudoise de la Croix Rouge avait lancé un appel à l'aide. Faute de nouveaux bénévoles, la livraison de colis risquait d'être stoppée. Trois personnes, dont certains sont eux-mêmes bénéficiaires des services de la Croix Rouge, ont accepté de retrousser leurs manches et ont pris en charge cette mission. Chaque semaine, ils parcourent au volant de la camionnette, les rues des communes conventionnées avec la Croix Rouge. La Ville du Tréport en fait partie. Les personnes qui souhaiteraient bénéficier de ce service de colis alimentaire sont invitées à se faire connaître auprès du CCAS. Merci à ces trois nouveaux bénévoles pour leur engagement.

## Fibre : 50% de la commune éligible

2300 foyers tréportais, soit la moitié de la commune, sont actuellement éligibles à la fibre.  
Les frais de raccordement restent offerts, ce qui représente une économie de 300 euros pour chaque foyer.

Voici bientôt un an qu'a eu lieu la première réunion de présentation du réseau fibre aux Tréportais. Il est donc temps de dresser un premier bilan de cette opération.

Si, les premières semaines, le nombre de demandes de raccordements n'a pas été très conséquent, la survenue du confinement, avec la nécessité de travailler depuis son domicile, de faire faire les devoirs aux enfants, a montré les limites du réseau cuivré et la difficulté de multiplier les usages quand toute une famille est réunie, surtout dans les quartiers où le débit est particulièrement faible et ne permet même pas de recevoir la télé par internet.

À ce jour, ce sont environ un tiers des foyers tréportais qui ont sollicité leurs opérateurs habituels, ou se sont tournés vers de «petits» opérateurs, pour bénéficier de la fibre et, ainsi, disposer d'un débit pouvant aller jusqu'à 1000 mégas.

Cette demande a été d'autant plus forte que, grâce à l'intégration de la Communauté de Communes des Villes Sœurs au sein du dispositif Somme Numérique, ce raccordement est ici réalisé gratuitement, là où, dans bien d'autres lieux, il est facturé en moyenne 300 euros.

Dans ces circonstances, la société qui intervient pour le compte de Covage, entreprise chargée du déploiement de la fibre, a été débordée et a dû faire face non seulement au report des raccordements non effectués durant le confinement, et en plus à la hausse de la demande qui a suivi. La pénurie de main-d'œuvre dans

### Comment s'y prendre ?

Pour bénéficier de la fibre, il convient dans un premier temps de tester son éligibilité en se rendant sur le site [www.covage.com](http://www.covage.com). Si vos voisins sont éligibles et que ce n'est pas votre cas, n'hésitez pas à contacter votre opérateur qui demandera votre référencement auprès de la société Covage.

Lorsque l'on est éligible, il faut signer un contrat avec l'opérateur de son choix et c'est cet opérateur qui déclenche la demande de raccordement pour vous. Un technicien mandaté par la société Covage interviendra alors pour le raccordement. Pendant ce temps, il est vivement recommandé de conserver son abonnement actuel pour éviter toute interruption de service. Les personnes disposant d'une offre groupée (internet et mobile) peuvent néanmoins faire séparer leurs prestations, particulièrement si elles changent d'opérateur pour la fibre.

Lorsque le raccordement est fait, il ne reste plus qu'à brancher la nouvelle box qui sera activée par l'opérateur.

Vous avez d'autres questions ? Vous pouvez interroger votre opérateur ou consulter le site [www.covage.com/faq](http://www.covage.com/faq).

cette activité spécifique est venue s'ajouter au problème.

Il faut aussi tenir compte du fait que, à ce jour, 50 % de la commune est éligible à la fibre. Pour la moitié non éligible, il s'agit, le plus souvent, de l'absence de l'accord de certains propriétaires de passer les câbles sur leur façade (un seul refus ou

une seule absence de réponse peut priver toute une rue du service), et aussi de l'attente de travaux prévus. Il semblerait en effet peu judicieux de passer la fibre en aérien aujourd'hui, alors que des travaux de voirie sont programmés dans un futur proche et qu'ils permettront de passer le réseau en souterrain.



1 foyer tréportais sur 3 a demandé son raccordement à la fibre.

### Attention !

Les frais de raccordement, c'est à dire le passage du câble jusqu'à votre domicile, sont offerts à tous les habitants de la Communauté de Communes des Villes Sœurs, mais l'opérateur que vous avez choisi peut, de son côté, vous faire payer des frais de mise en service. C'est à chacun de vérifier ce point sur le contrat proposé par l'opérateur avant de le signer.

## Octobre Rose perturbé

Les restrictions sanitaires se sont invitées dans la campagne d'Octobre Rose, mais le message passé garde toute sa force : le dépistage précoce est une nécessité.

L'édition 2020 d'Octobre Rose a été, comme bien d'autres événements, très perturbée par la COVID 19 et les nombreuses restrictions qui y sont liées. Ainsi, plusieurs animations ont dû être réaménagées, voire annulées au dernier moment, au grand dam des bénévoles de l'association Bout de Chemin et de sa présidente, Stéphanie Lespagnol.

Les membres de l'association s'étaient pourtant mobilisés, avec toute la fougue qu'on leur connaît. Tous savent bien que si la COVID occupe le devant de la scène médiatique, le cancer du sein ne régresse pas. Il convient au contraire de renforcer la communication en faveur d'un dépistage précoce dans une période où chacun a tendance à éviter les passages dans les centres de soins quand ils ne sont pas indispensables.



Les bénévoles sont restés mobilisés.

## 1000 euros au profit de la station SNSM

M. Pierre Galien, auteur d'un livre consacré aux gens de mer sur Dieppe et Le Tréport, consacre tous les bénéfices de son ouvrage à des œuvres, dont la SNSM.

«Je n'ai qu'un certificat d'études et j'ai sous la main le Bescherelle et le Bled», annonce avec humilité M. Pierre Galien. Cet octogénaire a publié en 2018, après plusieurs années d'un travail de fourmi, un livre consacré à «L'équipage entre gens de mer»

pour les quartiers maritimes de Dieppe et du Tréport. Même s'il n'a pas fait beaucoup d'études et que la vie l'a amené à embarquer sur un bateau de pêche à 14 ans, le Tréportais d'origine, aujourd'hui dieppois, a une plume déliée qui rend son ouvrage

non seulement intéressant d'un point de vue historique, mais aussi agréable à lire.

Mais ce n'est pas tout. M. Galien est aussi un homme généreux. Dès qu'il a su que son livre pourrait être publié, avec le soutien des Villes du Tréport et de Dieppe, de l'ADMMAC (Association Dieppoise des Marins et Marins Anciens Combattants) et de quelques partenaires privés, il a aussitôt fait savoir que les bénéfices seraient intégralement reversés à la SNSM et à une association de chiens guides d'aveugles.

Il y a quelques semaines, les bénévoles de la station SNSM du Tréport se sont vu remettre un chèque de 1000 euros que son président, Éric Chevallier, sait déjà comment l'utiliser. «Nous avons une dotation de 8 équipements de protection individuelle. C'est suffisant pour intervenir, mais nous sommes 18. Aussi, je préfère, notamment pour des raisons d'hygiène, que chacun soit équipé», explique-t-il. L'argent ainsi versé sera très utilement employé.



M. Galien, au centre, a remis 1000 euros à la SNSM du Tréport.

# Traditions populaires

*Bien avant que l'on importe la fête d'Halloween, les enfants, notamment les petits tréportais, frappaient aux portes pour réclamer des friandises. C'était alors à l'occasion de la Saint-Nicolas.*

La fête de Saint-Nicolas met en scène Nicolas, évêque de Myre au IV<sup>ème</sup> siècle, récompensant les bons comportements des enfants ; il est encore aujourd'hui le patron des enfants et des écoliers. Célébrée le 6 décembre, la fête de Saint-Nicolas reste une tradition toujours vivace dans le Nord et l'Est de la France. Jusqu'au milieu des années 1980, chaque année le 6 décembre, des groupes d'enfants animaient les rues du Tréport. Munis d'une bougie allumée dans une bouteille ou une veilleuse, ces enfants allaient de maison en maison où ils chantaient la chanson de Saint-Nicolas :

*Saint Nicolas patron des écoliers,  
Mettez du sucre dans mes petits souliers,  
J'irai à l'école apprendre mes leçons, çons,  
çons  
Je serai sage comme un petit mouton,  
ton, ton*

Pour les récompenser et les encourager, les habitants leur distribuaient des friandises, des oranges ou parfois même quelques pièces de monnaie.

On trouve dans la presse locale de la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle une abondante chronique de faits divers relatifs aux divertissements populaires. Ainsi dans « Le Courrier de la Bresle et de l'Yères » du dimanche 9 janvier 1870, un article rapporte que le mercredi 5 janvier au soir, veille de l'Épiphanie, jour des Rois, des enfants, portant une lanterne au bout d'un bâton, parcourent les rues du Tréport en chantant des complaintes ou des légendes finissant généralement par ces mots : « Donnez-nous la part de Dieu ! » ; ils entrent alors dans les principales maisons et reçoivent quelques sous ou un morceau de brioche appelée « nourolle » parfois offerte par les boulangers.

En nous entretenant de cette tradition avec M. et M<sup>me</sup> Charles-René et Anne-Marie Coquet, Tréportais de longue date, Monsieur Charles-René Coquet se



souvent effectivement qu'au milieu des années 1950, de jeunes gens parcouraient encore les rues du quartier des Cordiers, le jour de l'Épiphanie, en chantant une complainte dont seul le premier couplet lui restait encore en mémoire ; comme pour la fête de Saint Nicolas, ces jeunes gens parcouraient les rues munis d'une bouteille ou d'une betterave creusée qui abritait une bougie et sonnaient aux portes des habitants qui leur offraient en éternelle friandises, oranges ou quelques pièces de monnaie.

C'est en nous rapprochant de l'association « La Loure » (collecte et valorisation des chansons, musiques et danses traditionnelles de Normandie) que nous avons redécouvert dans son intégralité ce chant recueilli et collecté au Tréport en 1981 :

*C'est aujourd'hui le jour des Rois  
Nous allons voir ces dames  
Ces belles jolies dames  
Donnez donnez  
Allons mesdames  
Si vous voulez  
Nous attendons votre charité  
Ne faites pas attendre*

*Mon camarade y tremble  
Pour Dieu pour Dieu  
Donnez-nous la part à Dieu*

*Allons mesdames ...  
Ne nous donnez pas des noix  
La vie est trop comme lune  
Ça lui casserait la voix  
Ça lui donnerait le rhume  
Allons mesdames ...  
Donnez-nous du jambon  
Qui est sur votre table  
Et du beau lard salé  
Qui est dans votre étable  
Allons mesdames ...*

Lorsque que les habitants tardaient à offrir une récompense aux enfants, ces derniers n'hésitaient pas alors à ajouter ce dernier couplet :

*Si vous ne voulez rien nous donner, à vos portes,  
à vos portes,  
Si vous ne voulez rien nous donner, à vos portes,  
z'allons ch...*

Mais l'histoire ne dit pas si les mauvais garnements mettaient leurs menaces à exécution ...

Jérôme Maes

# Une Pumptrack à Sainte-Croix

Dans quelques jours, la petite piste de BMX qui se trouve à l'entrée du parc de Sainte-Croix va laisser la place à une toute nouvelle pumptrack. Sous ce nom se cache une piste pouvant être utilisée par les cyclistes, les skatters ou encore les adeptes de la trottinette. Débutants ou confirmés, très jeunes ou nettement plus âgés, tous les sportifs auront leur place sur ce tout nouvel équipement. Trois boucles, de niveaux progressifs, et un parcours draisienné pour les tout-petits sont prévus sur ce lieu. Un espace pique-nique sera également aménagé pour faire de cette pumptrack un véritable lieu de vie et de convivialité.

Le coût de cet aménagement réalisé par la société Bike Solutions est de 133 300 euros et bénéficie d'une subvention de 10 000 euros de la part du Département. Elle devrait être opérationnelle pour le début de l'année 2021.



La société grenobloise Bike Solutions est chargée de cet aménagement.

## Élus communistes et républicains

La crise du covid a rappelé le rôle fondamental des élus communaux. Face à l'épidémie il a fallu faire preuve de réactivité comblant ainsi les faiblesses de l'État et trouver les solutions concrètes pour aider nos administrés au quotidien.

Et on mesure l'ampleur des conséquences que cette crise engendre sur le monde de la culture. L'équipe municipale a eu à cœur de défendre les projets des compagnies en reportant tant que possible les spectacles.

En raison des conditions sanitaires le nombre des places de spectacles est limité et il est impératif de réserver au préalable au service culturel en mairie.

Nous avons également réorganisé l'activité et l'accès à la médiathèque, ouverte au « click and collect ».

Si le spectacle de Noël dédié aux aînés de plus de 65 ans ne pourra avoir lieu, nos seniors se verront tout de même attribuer un joli colis de Noël directement livré à domicile, ayant pour but de réchauffer les cœurs en cette période d'incertitude.

Christine Lavacry, pour le groupe

## Élus socialistes et républicains

À quelques mois d'échéances électorales certains partis politiques se prétendent plus vert que vert, l'écologie s'invite partout. L'écologie oui, mais pas « jusqu'au boutiste ».

A l'échelle du territoire communautaire, des réalisations sont en cours par une arène de circulation douce pour les deux roues, la réduction des déchets, le tri par la collecte sélective, le compostage ou la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Sur notre commune, de nouvelles zones d'éco-pâturage vont être réalisées où le mouton va remplacer la tondeuse. Prochainement, la récupération de l'eau de pluie va alimenter laveuse et arrosage des plantes. Les aménagements du marais Saint-Croix, le zéro phyto (la non utilisation de produits désherbants agressifs) font partie d'une écologie raisonnée.

Philippe Poussier, pour le groupe

## Le Tréport d'abord

En cette période particulière due au confinement, il est temps de prendre le temps de lire et de s'informer. Alors, quoi de plus normal que de lire le bulletin municipal.

A la lecture du dernier numéro, un article, sur le financement par EMDT, en page 9 attire notre attention. En effet, tout un paragraphe sert de tribune politique et voudrait jeter le discrédit sur les personnes qui ont pu s'étonner que la ville accepte le financement.

Il y a, à notre sens, deux endroits où des propos politiques peuvent être tenus : la tribune de chaque groupe politique représenté au conseil municipal et l'éditorial. Mais en aucun cas un article informatif ne peut se transformer en tribune politique. Il est primordial de respecter des règles démocratiques.

Nous pourrions noter que cette information, sous forme de justification, a eu lieu suite aux révélations parues dans la presse et relayées par un certain nombre de citoyens. Il aurait été tellement simple d'en informer toute la population au préalable.

Cédric Mompach, pour le groupe



# L'esplanade en travaux

*Après la pause estivale, les travaux de réfection de l'esplanade de la plage ont repris en octobre*

Depuis le début du mois d'octobre, les engins de chantier ont de nouveau investi l'esplanade de la plage. Il s'agit cette fois de réaliser la 2<sup>e</sup> tranche de la rénovation de ce lieu touristique et aussi très prisé des Tréportais.

Les travaux ont d'une part une vocation esthétique. Ce lieu n'avait pas fait l'objet de travaux depuis longtemps et il va donc être remis au goût du jour. On y trouvera, notamment, une vaste fresque de 60 m<sup>2</sup> réalisée par le graffeur Johann Grenier sur le thème de la mer.

L'horloge, point de rassemblement de nombreux Tréportais, était très endommagée et a dû être enlevée, mais elle sera remplacée par un nouveau dispositif au même endroit, sur trois mâts, pour être encore plus visible. Le sol, jusqu'alors émaillé de nombreux trous, va être entièrement refait en dalles béton.

Ces travaux ont également pour objectif de mettre la plage en conformité avec les normes accessibilité et handicap. Ainsi, la rampe située à gauche de l'horloge lorsque l'on est face à la mer va être sensiblement allongée, avec la mise en place de paliers de repos, pour permettre aux personnes en fauteuil roulant de gagner la plage plus aisément



### *L'emblématique horloge a été démontée.*

La réalisation de la première tranche avait été impactée par le début de la pandémie et certains aménagements attendus, comme les points de restauration rapide, n'avaient pu être mis en place. De même, les massifs végétalisés n'avaient pu être plantés avant l'été. Les massifs seront réalisés avant la fin de cette année et les lieux de restauration

prendront vie au printemps.

La plus grande partie du chantier sera achevée pour le début du mois de janvier. Ensuite, il faudra attendre les beaux jours pour les travaux de mise en peinture avant de permettre à chacun de profiter pleinement de cet espace dans le courant du printemps.

Le coût total de ce chantier, 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> tranche, est de 2,4 millions d'euros hors taxes. La ville a pu compter sur des subventions de la Région pour 440 000 euros, de l'État pour 330 000 euros et du Département pour 300 000 euros. La somme restante est prise en charge par la Ville dans le cadre de son autofinancement.



*Un mur en «L» vient encadrer la longue rampe d'accès à la plage.*

